

JEAN LOUIS DE LOLME (1740-1806)



La véritable liberté (consiste en ce que) chacun, lorsqu'il respecte la personne des autres et qu'il les laisse jouir tranquillement des fruits de leur industrie, soit sûr de jouir à son tour des fruits de la sienne et que sa personne soit en sûreté

♦Um discípulo de Rousseau, calvinista de Genebra que vai para o exílio britânico, por ser considerado um radical na sua pequena pátria, embora se assuma, à maneira inglesa, como um liberal moderado, adepto da democracia representativa.

♦Considera que *le pouvoir du peuple (n'est) jamais que le pouvoir de quelques chefs de partis* e que *la liberté du peuple s'exprime par le droit qu'ont ses représentants non pas de participer au pouvoir mais de contrôler le pouvoir, qu'il convient de limiter pour éviter qu'il ne devienne oppresseur.*

•*La Constitution d'Angleterre ou l'État de le Gouvernement Anglais comparé avec la forme républicaine e avec autres monarchies de l'Europe*, Amsterdão, 1771.

□ Jean-Pierre Machelon, *Les Idées Politiques de Jean-Louis de Lolme*, Paris, PUF, 1969, com prefácio de Jean Imbert